

Monsieur

C'est bien à mon grand regret que mon indisposition me privo
de l'honneur de pouvoir servir Son Alt^s. Monseigneur le Prince
w^d Orange de ma personne, comme du fond de mon cœur j'ouïs
souhaité si ma disposition l'eust voulu certainement permettre.
Toutefois mon mal s'étant grandement amoindri si bien que
pour l'heure je ne sens encor assez de force en l'avis de
mes jambes pour pouvoir monter a cheval ou faire le service
que je désireroys. Il me fait espérer qu'en peu de temps je me
pourrai trouver en état de me rendre à ce devoir tant souhaité
à. En moyen temps ayant appris que il y auroit une Com-
pagnie de mon Régiment qui est ou se va rendre vacante,
sans que en ayde plene connoissance, je veuille à vous supplier
que en tel cas il vous plaist m'importer et faire voir les
offres de vostre favor et amitié dont j'ay tant de fois
ressentij les preuves. C'est que je vous conjure de vouloir
prendre vostre assistance et crédit au S^r. Leopold de Cadez
huyssen Capn^e Lieutenant de ma Compⁱ. Colonelle a Maestricht
gentilhomme de bonne extraction du pays de Borgoⁿ qui est
marie avec la fille naturelle de mon frere le Baron de Dijden
Et qui a servy longues années bien et fidolelement et s'est jusq;
ors toujours comporté en soldat de courage et d'honneur.
J'ay aufoi j'ay autrefois interposé mes très humbles
intercessions a lad^e Alt^s Altefose lors que la Compⁱ. de son Mons^e
Gent estoit vacante l'heure passé. Comme aussi mon frere
siedit vous l'avoit au même temps recommandé trés
stamment. Espérant que en la considération de nous deux
il vous plaira comporter tout ce que pourra en cette
occasion, afin que lad^e S^r. Caertvijssen puisse d^etre beneficié
de lad^e Compⁱ. qui seroit entre vacante en mon Régiment.
Et s'il plaist a Monseign^r le Prince me faire ce bien et à
mon frere que d'en chemin le present Enseigne de la misme
Compⁱ. Colonelle, nommé Engelbert ten Florickel gentilhomme
du pays d'Overijssel qui a très bien servy quelques années que
il a esté Officier de lad^e Compⁱ. puisse succéder en la Lieutenaunce
d'Feville, comme il mérite bien par ses services et bons
comportemens depuis plusieurs ans que il a porté les armes
et commandé un Officier. Et que devant à réiser comme
j'espere de la grâce et bontévillance de Monseign^r le Prince
siedit

Je voudroy vous prior oncores au plus affectueusement
me tant obligé que de faire tout ce qui aucunement
peut être fait pour empêcher le drapéau de mad.
Comp. pour Jean le Maistre jorun homme de fort bonne
qualité, qui a servij longues années tant à guerre es
armes qu'en ce pays-ey, tant a cheval qu'a pied, et s'il
est toujours honnorablement et couragieusement acquit.
Aujoul je me sens obligé pour divers bons et fidèles
servies qu'il a rendu tant au pays sous ma Compagnie
qu'à moy en mon particulier. Il y trouvant de tant
plus intressé que mon espérance est de redresser par sa
fidélité capacité et expérience qu'il a en la milice
quelques déordres glissés dans ma dite Compagnie depuis
quelq' temps, au grand préjudice aussi bien de la Comp.
moins qui on est aucunement affaiblie, que de mon par-
ticulier. La fiane que j'ai en cette affection si forte
meurs moy et mon tréacher frere suet me donne la han-
dige de vous donner cette importunité. Vous assurare
si il vous plaist de condescendre a cette mesme réaffir-
mation et bie humble supplication que je le tiendray a
bonneur et favour tant signaler que j'en demeuray
et ornelllement obligé a vous servir et gratifier de ce que
meut en et par tout ou vous jugerez que mes services
vous pourront être utiles. Je n'en oseris pas a Sad.
Altoffre pour n'obtre assez assuré qu'il y va que une
Comp. en mon Regiment comme on m'a voulu certifier.
Et me remettant en confiance et totalement a vre fa-
vour et bonne conduite de laquelle aent Dieu et les
graves de Sad. Alors j'attendray ces bonifices j'en seray
de tant plus

A. Jonsidur

Postre plus humble serviteur.

M. Barre de Gent

D'Amersfort le 20^{me}
Juillet. 1635.